

Rapport P-492 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 5 septembre 2023: «Pour un square vraiment piéton à la rue Schaub».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 7 février 2024,
dans le rapport P-492 A)

Le Conseil municipal décide le renvoi de la pétition P-492 au Conseil administratif le 7 février 2024.